

BULLETIN D'ADHÉSION

2017

COMMUNE

VOUS SOUHAITEZ ADHÉRER AU CAUE 47

OUI NON

VOS COORDONNÉES

Mairie de
Adresse
Code Postal Ville
Téléphone Courriel
Nom de la personne référente à contacter

MONTANT DE VOTRE COTISATION

Au 1^{er} janvier 2017, votre commune comptait habitants, le montant de votre cotisation* s'élève à€

* pour calculer le montant de votre cotisation, reportez-vous au tableau ci-dessous Barème 2017

BARÈME DES COTISATIONS 2017 (voté à l'unanimité lors de l'assemblée générale du 15 mars 2017)

Le montant de la cotisation est calculé en fonction de la population.

COMMUNE	MONTANT DE LA COTISATION
0 à 200 habitants*	100€
201 à 400 habitants*	150€
401 à 1 000 habitants*	200€
1 001 à 2 000 habitants*	250€
2 001 à 4 000 habitants*	300€
4 001 à 7 500 habitants*	500€
7 501 à 15 000 habitants*	800€
dès 15 001 habitants*	1 500€

* population au 1^{er} janvier de l'année en cours

L'adhésion de la commune est indépendante de l'adhésion de la communauté de communes ou d'agglomération à laquelle elle appartient. En effet, l'adhésion des EPCI relève des seules compétences communautaires.

MODALITÉ DE RÈGLEMENT

mandat chèque

DOMICILIATION : Caisse d'épargne Aquitaine Poitou Charentes			
BIC / CEPFRPP333			
IBAN FR76 1333 5003 0108 0013 8328 483			
Code Etablis.	Code guichet	N° de compte	Clé RIB
13335	00301	08001383284	83
SIRET	318532090 00020	CODE APE	7111Z